



*pour*



# La TVA dans les DROM et ses spécificités

Cécile BOURGEOIS



## Jour 1

### Introduction

- I. Champ d'application de la TVA
- II. L'obligation de facturation
- III. Territorialité de la TVA

## Jour 2

- I. Territorialité de la TVA
- II. Base imposable et taux de TVA
- III. Fait générateur et exigibilité de la TVA
- IV. Récupération de la TVA



- Durée : 14H00
- Nombre de jour : 2
- Dates proposées : 23-24/11/2020
- Horaires : 8h30-16h30
- Lieu : Distanciel ou présentiel
- Taille du groupe : Entre 9 et 15 participants



**Public** : Le public concerné est : Responsable comptable, Chargé d'affaires comptable, comptables, service facturation.  
Toute personne souhaitant comprendre le fonctionnement de la TVA et les spécificités liées aux DOM.

**Prérequis** : connaissances de base en matière de TVA



- Nos Consultants formateurs alternent théorie, partage de savoir-faire et exercices pratiques basés sur des cas réels.
- Nos méthodes d'animation facilitent les débats et échanges entre participants et l'intervenant.
- Un support est remis entre 48h et 72H avant le début de la formation à chaque participant.



- Présentation des participants et de l'intervenant
- Annonce « agenda »
- Annonce « objectifs »
- Annonce « règles et organisation »



- Comprendre le fonctionnement de la TVA
- Appréhender les spécificités liées aux DROM



## Jour 1

### Introduction

- I. **Champ d'application de la TVA**
  - I. **Rappels**
  - II. **Les LASM**
  - III. **Les spécificités liées aux DOM**
  
- II. **L'obligation de facturation**
  - I. **Mentions obligatoires**
  - II. **La dématérialisation**
  - III. **La piste d'audit fiable**
  
- III. **Territorialité de la TVA des livraisons de biens**
  - I. **Ventes internes**
    - I. **Cas général**
    - II. **Cas spécifiques d'autoliquidation**
  - II. **Exportations**
  - III. **Importations**
    - I. **Principe général**
    - II. **Option pour l'autoliquidation**

# Programme détaillé de la formation – Jour 2



## Jour 2

- I. Territorialité de la TVA des prestations de services
  - I. Territorialité des prestations de services rendues à un assujetti
  - II. Territorialité des prestations de services rendues à un non assujetti
- II. Base imposable et taux de TVA
  - I. Principes
  - II. Spécificités liées aux DOM
- III. Fait générateur et exigibilité de la TVA
  - I. Fait générateur
  - II. Exigibilité
- IV. Récupération de la TVA



**Cécile Bourgeois, Avocat**

Diplômée de l'European Business School, option gestion-finances, titulaire d'un DESS de Fiscalité , Magistère Droit des affaires et du CAPA, Cécile BOURGEOIS a exercé au sein de grands cabinets internationaux. Elle est associée de la société Rheovatis Avocats à Paris.

Son domaine d'activité couvre la fiscalité, et plus précisément la TVA. Tant du point de vue du conseil, que du contentieux, elle met son expertise au service des entreprises de tous les secteurs.



- Feuille d'émargement à signer par les participants et l'intervenant par demi-journée de formation
- Evaluation de l'action de formation à chaud
- Remise d'une attestation individuelle de formation sur demande



« L'équipe de Madras Formation  
vous remercient de votre confiance  
et de votre participation.

Madrasment vôtre »

# À bientôt

[contact@madrasformation.com](mailto:contact@madrasformation.com)

Tél. 06 96 33 15 45

[www.madrasformation.com](http://www.madrasformation.com)